

Carnets

LE MAGAZINE D'INFO D'AVIGNON UNIVERSITÉ

Brèves

Actualités et initiatives des services et composantes de l'université

Recherche / innovation

Des enseignants-chercheurs internationaux en résidence

Service

La Direction du patrimoine immobilier

Portrait

Rencontre avec Julien Dardenne, informaticien et expert judiciaire

International

Programme Erasmus+ à l'honneur et premières certifications en anglais



Focus

La bibliothèque universitaire, entre missions historiques et nouvelles compétences

Directeur de la publication

Philippe Ellerkamp

Rédactrice en chef

Claudie Galnon

Rédaction

Gaëlle Fabre, Claudie Galnon

Comité de rédaction

Audrey Abonnen, Françoise Arfelli,
Aurélia Barrière, Maria-Mercedes
Boudon, Élodie Larisse,
Hélène Dechezleprêtre, Aude Favre,
Cécile Fournier, Aurélie Gambus,
Oriane Joubé, Nathalie Pederzoli,
Alexandra Piaumier, Sarah Vialard

Crédits photos

Avignon Université
Jean Fondacci
Adobe Stock

Conception graphique

Mélanie Lemal

Impression

Imprimerie de Rudder

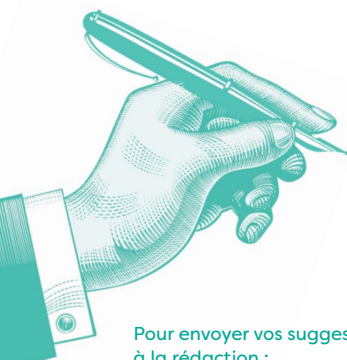
Tirage

300 exemplaires

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du code de la propriété intellectuelle).

Contact de la rédaction

Maison de la communication
74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon cedex 1
04 90 16 25 69



Pour envoyer vos suggestions
à la rédaction :
cellule-communication@univ-avignon.fr



Sommaire

BRÈVES 4

- La conférence des présidents d'universités devient France Universités
- Deuxième édition des Nuits de la lecture
- Les enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés
- Évaluation d'Avignon Université par le Hcéres
- Certification Qualiopi validée
- Chargés de mission "Intégrité scientifique" et "Science et société"
- Lancement du projet EcoXtract@Protéines



FOCUS 7

**La bibliothèque universitaire,
entre missions historiques et nouvelles compétences**



RECHERCHE / INNOVATION 12

Des enseignants-chercheurs internationaux en résidence



SERVICE 14

*La Direction du patrimoine immobilier
assure le soutien des infrastructures et des services centraux*



PORTRAIT 16

Rencontre avec Julien Dardenne, informaticien et expert judiciaire



INTERNATIONAL 17

Programme Erasmus+ à l'honneur et premières certifications en anglais



PARUTIONS 18

À découvrir aux Éditions Universitaires d'Avignon

AGENDA 18

Édito



La bibliothèque universitaire : vers une transformation progressive en learning center

Les bibliothèques universitaires, au cœur de leurs établissements et de la cité, sont confrontées à de nombreux phénomènes sociétaux dont les impacts, par leur niveau d'intensité et de rapidité d'effets, ont une portée inédite, compte tenu de leurs missions.

Il s'agit de la massification de l'accès numérique à l'information et à la production d'informations, de l'individualisation des usages qui en découle mais aussi du besoin permanent mais différencié d'un ancrage en un lieu physique de socialisation, de culture et de vie. L'accélération de ces phénomènes a pour corollaire la modification du rapport aux connaissances humaines et aux savoirs, produits par les enseignants-chercheurs notamment.

Dans ce contexte, les missions et statuts des services documentaires et de leurs personnels ont très peu évolué réglementairement et sont centrées sur la mise à disposition d'espaces d'études et de recherches et d'une offre documentaire physique et numérique correspondant aux besoins des étudiants dans le cadre de leur parcours d'étude et à ceux des enseignants-chercheurs dans leurs domaines de recherche.

Cependant, constituant l'un des éléments majeurs de l'attractivité d'une université mais aussi de la réussite étudiante et de l'accès aux résultats de la recherche, elles ont fait évoluer leurs activités sur la base des compétences acquises en matière de signalement des publications et d'information scientifique et technique, de gestion et médiation documentaire et de mise à disposition de services.

Résolument impliquée dans cette dynamique, l'ambition de la bibliothèque universitaire est de répondre à ces défis, au service de la stratégie d'établissement. Investie dans l'accès ouvert aux publications, dans la formation à la méthodologie de la recherche documentaire autant que dans les indicateurs d'usages et d'évaluation, elle adapte de manière continue ses espaces et ses services aux besoins de la communauté universitaire.

Engagée dans la préservation de la bibliodiversité, l'accompagnement de la production scientifique de connaissances et de données et le développement des compétences informationnelles des étudiants, la bibliothèque universitaire opère progressivement sa mutation dans la perspective de sa future transformation en centre de ressources et d'apprentissage (learning center).

Jacky Barbe

Directeur de la bibliothèque universitaire

*La bibliothèque
universitaire adapte
de manière continue
ses espaces et ses
services aux besoins
de la communauté
universitaire.*

Nouveauté

Culture

Emploi

Évaluation

Distinction

Nomination

Innovation

Les brèves

La conférence des présidents d'universités devient France Universités

La nouvelle dénomination France Universités a été dévoilée le 13 janvier lors du congrès des 50 ans. Ce changement de nom implique de transmettre une vision plus institutionnelle et de représenter non des individus mais des établissements dans la diversité de leur assise territoriale, de leur taille et du potentiel de formation, de recherche et d'innovation qui constituent la richesse de notre système. Il s'agit de donner à voir, dans une diversité pleinement assumée et revendiquée, le modèle universitaire français et en accroître la lisibilité dans un contexte européen et international plus ouvert. France Universités s'affirme comme un partenaire exigeant pour ses membres et pour l'État. La nouvelle entité a vocation à devenir un meilleur outil de coopération entre les universités de France, afin d'accompagner davantage les établissements dans une meilleure maîtrise de leur autonomie stratégique. Porteuse d'ambitions fortes pour le service public de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et attentive à valoriser le modèle universitaire français, elle constitue aussi une invitation faite à l'État de se réformer dans la définition, la conduite et l'évaluation des politiques publiques. Le président Philippe Ellerkamp préside la commission Universités et territoires, qui place les enjeux territoriaux et les interactions avec les collectivités territoriales au premier rang des préoccupations des présidents d'universités.



France
Universités



Deuxième édition des Nuits de la lecture

Pour la deuxième année, Avignon Université a participé aux *Nuits de la lecture* le 20 janvier. Créées par le ministère de la Culture en 2017, cette manifestation célèbre le plaisir de lire et démocratise l'accès à la lecture. La Maison de la culture et de la vie de campus et la bibliothèque universitaire (BU) ont proposé de se rassembler autour du thème "Aimons toujours, aimons encore". Les publics de la BU ont pu prendre part à cet événement avec des jeux de sociétés revisités autour de la thématique de l'amour, un jeu de piste à travers les ouvrages de la BU pour écrire une lettre d'amour à Roxane, la création d'une première de couverture de grands classiques de la littérature comme *Roméo et Juliette* ou *Cyrano de Bergerac* ou encore un marathon de la lecture. Le public a pu aussi partager ses coups de cœur littéraires et profiter de la sélection d'ouvrages sur le thème de l'amour proposée par la BU. Pour clôturer ce beau programme, une soirée exceptionnelle a réuni étudiants et personnels à la BU le 20 janvier jusqu'à 23h, l'occasion de se retrouver autour de toutes ces propositions mais aussi de découvrir l'univers de Berlioz grâce à l'expérience immersive en réalité virtuelle proposée par l'Orchestre National Avignon Provence. La soirée s'est poursuivie par une lecture des textes réalisés pour cet événement mis en voix par Joëlle Richetta (maître de conférences à l'université, metteuse en scène et comédienne). Grâce à l'implication des invités et partenaires, à l'équipe d'étudiants vacataires qui a œuvré à l'organisation, et au public qui a bravé le froid hivernal et le contexte sanitaire pour partager ce moment, cette deuxième édition conforte notre engagement dans cette grande manifestation nationale pour la promotion du livre et de la lecture.



Les enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés

Les enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés de DUT, licence professionnelle et master sont des enquêtes nationales, pilotées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Pour Avignon Université, c'est l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) du Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE) qui les réalise. Ces enquêtes demandées par le MESRI ne concernent qu'une partie de la population des diplômés (nationalité française, moins de 30 ans, n'ayant pas interrompu leurs études de plus de 2 ans avant le diplôme) mais l'établissement a décidé d'interroger l'ensemble de ses diplômés, contactés à 30 mois sur leur situation à 18 et 30 mois dans le respect de la charte nationale et du RGPD. L'objectif est de contribuer à l'information des publics, valoriser les réussites des universités, conforter la mission d'accompagnement de l'étudiant. Les derniers résultats de l'enquête concernent les diplômés 2018 de licence professionnelle et de master sur leur situation au 1^{er} décembre 2019 et 1^{er} décembre 2020. Trois types de publication pour chaque type de diplôme sont diffusés : le rapport d'enquête (repères méthodologiques, principaux indicateurs qualifiant l'insertion professionnelle), le répertoire des métiers (les métiers des diplômés annuels selon le secteur d'activité, le type de contrat) et les fiches synthétiques (principaux indicateurs pour chaque diplôme avec le cumul des 3 dernières promotions). Les résultats sont généralement publiés en septembre sur la page de l'OFIP de l'université. Ils sont également communiqués à la présidence et aux composantes, et contribuent à alimenter la réflexion des conseils de perfectionnement de chaque formation.



Évaluation d'Avignon Université par le Hcéres

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité administrative indépendante française, chargée de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche publique. Il analyse la gouvernance et la politique de l'établissement en matière de recherche, de valorisation, de formation, de vie étudiante et de relations extérieures. Une attention particulière est portée à la politique de l'établissement. Cette évaluation permet également de se prononcer sur la cohérence des axes stratégiques. Un comité d'experts, validé par l'université pour éviter tout lien d'intérêt, effectue un important travail de préparation à la visite, en s'appropriant divers documents fournis par l'établissement et par le Hcéres. Ces experts viennent du monde socio-économique, académique, étudiant et administratif. Actuellement, les directions et services centraux contributeurs finalisent la mise à disposition des données nécessaires à la complétude des dossiers d'auto-évaluation pour les équipes pédagogiques et les directeurs des unités de recherche. Côté formation, les équipes pédagogiques ont commencé leur travail, ainsi que celui des équipes de recherche. Mi-février, une réunion opérationnelle Hcéres/gouvernance est fixée pour préparer l'auto-évaluation. Mi-juin aura lieu le dépôt des dossiers d'auto-évaluation et de ses annexes sur les axes stratégiques et les entités de recherche ainsi que le dépôt des dossiers de description et d'auto-évaluation des formations. Du 14 au 16 mars 2023, l'établissement accueillera le comité d'experts Hcéres.



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification Qualiopi validée

Depuis le 8 novembre 2021, le service de la formation tout au long de la vie (SFTLV) est certifié Qualiopi au titre des catégories d'actions de formation et d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience. Cette reconnaissance atteste de la qualité des prestations mises en œuvre pour concourir au développement des compétences et au suivi des formations. Le SFTLV s'est volontairement engagé dans cette démarche pour offrir le meilleur à ses apprenants et fournir un socle performant pour structurer ses processus et optimiser son organisation et son fonctionnement. La marque Qualiopi devient la certification unique de toute entité ou organisme de formation et l'unique moyen d'accéder à la commande publique et aux financements par fonds publics et mutualisés. Elle confère ainsi une légitimité et une crédibilité sur le marché concurrentiel des prestataires d'actions de développement des compétences, rassurant les financeurs et les usagers, améliorant leur satisfaction et favorisant la pérennité de l'activité.



Chargés de mission "Intégrité scientifique" et "Science et société"

Avignon Université a nommé deux nouveaux chargés de mission afin de renforcer son rôle autour des problématiques d'intégrité scientifique et de science et société. Fabrice Lefevre, professeur des universités à l'UFR STS est le référent à l'intégrité scientifique. Son rôle est de contribuer à la mise en place d'une politique dédiée incluant la sensibilisation, la formation, la prévention et le contrôle concernant l'ensemble des métiers de la recherche et des personnels, quels que soient leur statut et la nature de leurs activités. Il met en place les mécanismes transparents et accessibles d'écoute à l'égard des membres de la communauté scientifique de l'établissement sur toutes les questions qui concernent l'éthique et l'intégrité scientifique. Thierry Clavel, maître de conférences à l'UFR STS, est le chargé de mission Science et société. L'établissement souhaite intensifier ses >

actions de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, et mieux communiquer sur l'activité de ses laboratoires. Cette communication doit porter sur les sujets de recherche, sur les résultats obtenus par les laboratoires mais aussi de façon plus générale, sur les valeurs fondatrices de la science et les principes de la démarche scientifique. L'université souhaite rendre cet engagement visible aux niveaux régional et national. Le rôle du chargé de mission consistera à contribuer aux activités et à la visibilité de l'établissement dans ce domaine.



Lancement du projet EcoXtract®Protéines

Pennakem Europa, INRAE, l'Institut Carnot France Futur Élevage et Avignon Université ont lancé le 8 décembre 2021, le projet EcoXtract®Protéines. Ce dernier, lauréat du Programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par l'Agence de la transition écologique (l'ADEME), a reçu une aide financière de 4,8 M€. EcoXtract®Protéines vise à mettre sur le marché de l'alimentation animale, une solution d'extraction 100% biosourcée et sûre pour les huiles, les protéines végétales et les ingrédients naturels. Cette technologie offrira une alternative à la technique actuelle qui utilise l'hexane, un composé toxique. Le projet doit permettre de produire, en utilisant le biosolvant EcoXtract®, des tourteaux de soja, de colza et de tournesol. Ces produits seront ensuite testés pour évaluer leur valeur santé sur des animaux de la ferme et en aquaculture. L'équipe de recherche GREEN (INRAE / Avignon Université), dirigée par Farid Chemat¹, participera aux essais afin d'optimiser le procédé qu'elle a initié et défini en 2010. Cette thématique constitue aujourd'hui, une expertise internationale reconnue de cette équipe de recherche. En combinant ses expertises, elle propose des clés d'éco-conception qui permettent de limiter l'impact de l'extraction sur notre environnement. L'équipe GREEN a obtenu 467 000€ pour développer ce projet sur trois ans et demi (2022-2025).

¹ Classé parmi les chercheurs les plus influents au monde pour la 4^e année consécutive (classement Clarivate 2021).



La bibliothèque universitaire, entre missions historiques et nouvelles compétences



La bibliothèque universitaire (BU) est présente sur les deux campus avec la bibliothèque Maurice Agulhon (campus Hannah Arendt) et la bibliothèque Agroparc (campus Jean-Henri Fabre). Pour assurer son fonctionnement, une équipe de 32 agents, organisée en trois départements (Services aux publics, Informatique documentaire et Espaces & collections), œuvre au quotidien.

Placée sous l'autorité du président de l'université, la BU est dirigée par un directeur et administrée par un Conseil documentaire où siègent des représentants des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels. Avec comme rôle premier le soutien et l'accompagnement des activités d'enseignement et de recherche, la BU constitue un véritable lieu de vie privilégié au

cœur de l'université. Lieu de travail, d'études et de recherche, mais aussi lieu de ressources, de culture et d'enrichissement mutuel, elle est à la disposition de la communauté universitaire et du public extérieur. Cependant, depuis plusieurs années, les BU sont en pleine mutation et doivent faire face aux évolutions des technologies, de la pédagogie et de la recherche mais aussi des publics et des pratiques. Pour répondre aux nouvelles attentes de leurs usagers principaux (étudiants et enseignants-chercheurs), elles doivent diversifier leurs activités et leur offre de services et développer de nouvelles compétences tout en conservant leurs missions historiques qui restent essentielles.



32

agents
(dont 23 de la filière bibliothèque)

SOIT



5

conservateurs



2

bibliothécaires



11

bibliothécaires adjoints spécialisés



8

magasiniers



3

agents aux Editions Universitaires d'Avignon



1

secrétaire administrative



2

chargés de mission



21

emplois étudiants



Contexte et enjeux

Une réglementation et des statuts anciens

Les bibliothèques font partie des plus anciennes institutions de toute société, dont les actuelles bibliothèques universitaires sont dans leur diversité les héritières, qui se sont développées conjointement à l'essor des universités. Néanmoins, le terme "bibliothèque universitaire" n'est employé qu'à partir du XIX^e siècle et la première réglementation date de 1855. Instituées en service commun en 1984, le dernier décret du 19 août 2013 stipule

quelles en sont les huit missions, parmi lesquelles figurent : la mise en œuvre de la politique documentaire de l'établissement, l'accueil des usagers, l'acquisition, le signalement, la gestion et la communication des documents et ressources d'information,

le développement des ressources

documentaires numériques, la participation à la recherche ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique, la coopération avec les bibliothèques et la formation des utilisateurs. Par ailleurs, les statuts des personnels des BU, adoptés dans les années 80-90, n'ont pas été modifiés alors que depuis, les établissements d'enseignement supérieur ont évolué. Le personnel de la BU est rattaché à la branche d'activité professionnelle "Culture, communication, production et diffusion des savoirs" (BAP F) du référentiel des emplois-types même si les missions statutaires, les spécificités techniques de certaines activités et celles qui se développent ne trouvent pas toujours d'équivalent avec les métiers de la filière ITRF.

L'évolution des pratiques

Les BU se trouvent face à de nouveaux enjeux, de nouvelles problématiques et des pratiques inédites d'accès à la connaissance et au savoir. Cela s'explique par des évolutions sociétales survenues avec la généralisation de l'accès à Internet. L'utilisateur est devenu actif et mobile et son rapport à l'information a changé. Le développement des technologies de l'information et de la communication dans les sociétés d'aujourd'hui lui permet d'accéder facilement et librement à de nombreux contenus en ligne. De plus, tout est questionné rapidement et chacun peut produire du contenu remettant en question la légitimité des institutions en charge de cette production. Ces évolutions, les BU les ont bien comprises et il est nécessaire pour elles d'acquiescer de nouvelles compétences pour répondre aux nouvelles attentes des usagers. Elles doivent désormais concilier des missions d'accueil et d'offre documentaire dans un lieu physique avec une offre de ressources dématérialisées dont elles assurent la gestion. L'université est en partie l'auteur de ces contenus (les publications des enseignants-chercheurs) mais est aussi dépendante d'éditeurs et fournisseurs qui imposent leur conditions d'accès. La BU travaille en réseau avec d'autres établissements, organismes et associations. Elle est membre de l'Abes¹ qui met à disposition des bibliothèques des outils et services dédiés au signalement et à l'administration des ressources documentaires, de Couperin.org² et de l'ADBU³. Dans le cadre du statut de l'Association Marseille-Provence-Méditerranée (AMPM), les bibliothèques ont obtenu, en réponse à un appel à manifestation d'intérêt, la prise en charge financière du projet Eurek@Doc. Ce dernier consiste à produire collectivement un réservoir de ressources pédagogiques dans le cadre des formations documentaires dispensées aux étudiants de premier cycle. En 2022, dans le même cadre collaboratif, une réflexion commune sera conduite sur la recherche et la science ouverte.

¹ L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

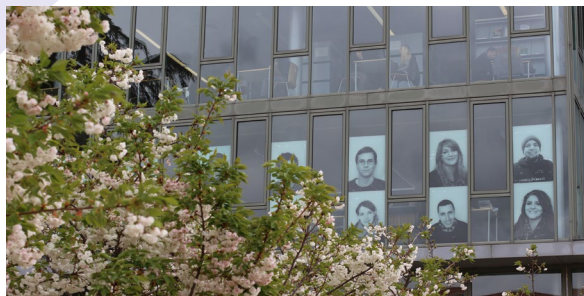
² Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques qui négocie les conditions d'accès aux ressources documentaires électroniques.

³ L'Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation.

**LES BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
SONT AUJOURD'HUI
FACE À DE NOUVEAUX
ENJEUX**



Une offre de services adaptée aux usagers



Des missions historiques essentielles

Historiquement, la bibliothèque est avant tout un lieu ayant pour fonction de réunir et de préserver, dans un objectif de transmission, les productions du savoir humain se rattachant, pour ce qui concerne les BU, à des disciplines d'enseignement, de formation et de recherche. Aujourd'hui, bien que les pratiques évoluent et que les besoins changent, les BU conservent leurs missions historiques essentielles. Elles mettent à disposition des collections physiques, consultables sur place ou à emprunter. Elles sont aussi de véritables lieux de socialisation, d'échange, de rencontre et d'enrichissement mutuel dans lesquels les publics peuvent notamment bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise d'un personnel qualifié pour la recherche bibliographique et documentaire. L'espace physique permet aussi de conserver, soit des fonds anciens existants, soit, avec le temps qui passe, des collections contemporaines qui se patrimonialisent. C'est le cas avec le fonds Maurice Agulhon qui a donné son nom à la BU du campus Hannah Arendt. Cet historien majeur de la France des XIX^e et XX^e siècles, professeur au Collège de France, a fait don, de son vivant, d'une partie de ses documents et de sa bibliothèque de travail à Avignon Université. Ces derniers ont été intégrés aux collections et une salle dédiée présente divers objets illustrant sa principale thématique de travail, la symbolique du pouvoir républicain (monnaies, médailles). L'un des rôles historiques des bibliothèques est d'acquérir, classer, conserver, valoriser les collections et le lieu physique, et communiquer pour donner accès au plus grand nombre. Le numérique vient aider dans cette mission en offrant une existence virtuelle à ces documents patrimoniaux.

La transformation numérique

Depuis plusieurs années, les BU ont entamé leur révolution numérique pour répondre aux évolutions sociétales. Cela se traduit notamment par le développement de la mise à disposition de ressources dématérialisées qui dépassent en volumétrie la documentation physique et ses capacités de stockage du lieu. Depuis le début de la pandémie, et les restrictions d'accès au lieu physique, le recours à la documentation numérique par l'utilisateur a fortement progressé. L'offre en ligne a été complétée par de nouveaux services ou fonctionnalités. Certains services numériques mis en place pendant les confinements perdurent aujourd'hui. C'est le cas avec le Click and Collect qui a pallié aux restrictions d'accès pour maintenir le lien avec les usagers. La mise en place de guichets de retrait et de retour de documents ainsi que l'accès à la bibliothèque numérique ont donc été les priorités pendant la crise. La BU a développé son catalogue de ressources électroniques qu'elle continue d'enrichir. Elle a récemment souscrit un abonnement à la BnF Collection avec une offre culturelle de musique et de livres en ligne issus des collections sonore (45000 albums musicaux) et ebooks (13 000 références littéraires). La vidéothèque numérique remporte également un succès toujours croissant. Avec les confinements successifs, les demandes d'inscription ont explosé. La BU a souscrit à une tranche d'abonnements supérieure, passant de 10 à 20 le nombre de visionnages mensuels pour chaque utilisateur inscrit. Dans un tel contexte, la refonte du site Internet de la BU était essentielle. Il a été repensé pour offrir une meilleure expérience utilisateur. Modernisé, épuré et plus ergonomique, il a été mis en ligne en décembre dernier.

**LES BU ONT ENTAMÉ
LEUR RÉVOLUTION NUMÉRIQUE
POUR RÉPONDRE AUX
ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES.**

OFFRE DOCUMENTAIRE



220 000
ouvrages



3 000
bandes dessinées



453 658
e-books



217
titres de périodiques
imprimés



52 355
périodes
électroniques



6 294
DVD



45 000
albums
musicaux



7 043
films



88
bases de données
(41 en licence nationale)



24 694
notices et documents
sur Hal Avignon



Attentes et réponses personnalisées

Les usagers de la BU regroupent différents publics aux profils et aux attentes variés. Il y a les étudiants et les enseignants-chercheurs, de niveaux et domaines différents, les personnels administratifs et techniques et les utilisateurs extérieurs. Il est donc important de tenir compte de leurs besoins respectifs et évolutifs et de leur proposer des réponses individualisées. Pour cela, la BU réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction. Dans l'enquête "Imaginez la BU de vos rêves" réalisée en 2019, les conditions d'emprunts, la disponibilité et la courtoisie du personnel, les événements culturels et l'information sur les ressources et services de la BU avaient été jugés satisfaisants. Le cadre silencieux de travail, les horaires d'ouverture, le nombre d'espaces pour travailler en groupe, l'offre de documents imprimés, revues et ressources électroniques, le site internet et l'accueil des personnes en situation de handicap étaient à améliorer. Depuis, l'équipe de la BU a travaillé à des aménagements et évolutions possibles. Elle a notamment créé des espaces supplémentaires de travail individuels et en groupe sur réservation via Affluences, l'outil qui mesure la fréquentation en temps réel. Une enquête flash relative aux services

proposés durant la crise sanitaire avait également permis, en décembre 2020, d'adapter l'offre de services pendant le second confinement. À côté de ces services, la BU a su s'adapter pour proposer des offres personnalisées. Elle a mis en place l'acquisition de livres électroniques à l'unité, jusque-là réservée aux offres par bouquets. Cette démarche s'inscrit dans la perspective de développer et de rationaliser l'offre de documentation numérique. Le service de renseignement à distance et le service de prêt entre bibliothèques offrent eux aussi des réponses individualisées aux usagers via un tchat en ligne pour le premier et le rapatriement de documents d'une bibliothèque à l'autre pour le second. De plus, les équipes de la BU proposent tout au long de l'année des formations adaptées à chaque niveau pour aider à exploiter au mieux les services et les ressources de la BU et guider les usagers dans la recherche d'information. Les étudiants de licence au doctorat sont formés sur plusieurs thématiques (recherche documentaire, bases de données, bibliographies, etc.). Un service dédié aux chercheurs a également été créé pour faciliter leur travail et promouvoir leurs productions scientifiques. Par exemple, le portail HAL Avignon, administré par la BU, permet de déposer leurs publications de manière ouverte, libre et gratuite et le baromètre de la science ouverte vient d'être mis en place.

Vers un projet de learning center

Une stratégie sur la voie de la transformation

L'université et sa BU ont amorcé, il y a quelques années, une réflexion sur la voie d'une transformation devenue nécessaire. Depuis, elles ont procédé à

des premiers changements (espaces réaménagés, modernisation des installations, augmentation des ressources, etc.) et inscrit la transformation de la bibliothèque Maurice Agulhon en learning center dans l'un des projets du Contrat d'avenir 2021-2027. Plus largement, c'est l'ensemble du bâtiment Sud du campus Hannah Arendt qui est concerné par la rénovation et un autre projet de l'établissement devrait comprendre un équipement du même type dans un futur bâtiment "cœur de site" sur le campus Jean-Henri Fabre. Ces learning centers, centres d'apprentissage de dernière génération, sont des lieux d'intégration, de réussite et d'attractivité, adaptés aux nouvelles

manières d'apprendre, de se former, d'enseigner et de vivre à l'université. Ils permettent, dès leur conception, une meilleure prise en compte des besoins des usagers et une réponse globale aux mutations de la recherche et des études dans l'enseignement supérieur. Les universités françaises à avoir franchi le pas sont de plus en plus nombreuses. Pour préparer cette nouvelle étape mais aussi mieux répondre aux besoins des usagers, la BU a élaboré un projet de service dont la démarche a été initiée à partir de 2016. Cette initiative vise à amorcer la transformation progressive des métiers exercés par les agents, des services proposés et de l'environnement dans lequel ils évoluent. Articulé autour de plusieurs axes, le projet décrit "la BU de demain" comme support de l'activité de recherche de l'établissement, comme catalyseur de la réussite étudiante, tout en étant dans une démarche inclusive, ouverte sur le territoire, responsable et agile. La dimension participative dans laquelle il s'inscrit permet de co-construire ce projet en associant le personnel de la BU, l'établissement et les publics usagers du lieu.

**DES LIEUX ADAPTÉS
AUX NOUVELLES
MANIÈRES
D'APPRENDRE,
DE SE FORMER,
D'ENSEIGNER
ET DE VIVRE
À L'UNIVERSITÉ.**

Des espaces physiques repensés

Le projet de transformation de la BU concernera notamment l'aménagement physique du lieu. Les espaces seront repensés pour accroître l'accessibilité au plus grand nombre y compris aux publics extérieurs qui représentent environ 700 lecteurs/an. De plus, cela s'inscrit dans une volonté nationale de créer un continuum documentaire sur chaque territoire permettant de donner l'accès aux savoirs et à la connaissance de manière libre et gratuite. Les conditions du confort de travail et d'études seront améliorées et de nouvelles pratiques seront développées dans des espaces différenciés (détente, repos, etc.). Les collaborations interservices et avec les enseignants-chercheurs déjà à l'œuvre au sein de la BU seront accentuées par une politique d'inclusion. Depuis trois ans, elle accueille les étudiants des "24h pour entreprendre", un jeu de création d'entreprise organisé par le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE). Avec la Maison de la culture et de la vie de campus, des projets de résidence d'écriture et d'artothèque sont en cours d'élaboration. La BU réalise, hors crise Covid, une douzaine de manifestations culturelles, scientifiques et techniques par an (colloque, conférence, exposition, projection, etc.). Avec le projet de learning center, l'offre sera plus riche et protéiforme, avec des propositions de plus grande envergure. Le travail autour des événements portés par des enseignants-chercheurs devra également se poursuivre. Cependant, ils devront être pensés de manière hybride et être organisés en présentiel avec la possibilité d'y participer à distance et d'interagir. Des captations et enregistrements vidéos devront aussi être proposés sur le site. Cela fait partie des missions des bibliothèques que de conserver et valoriser la production scientifique en donnant accès au plus grand nombre. À noter que la BU participe également à plusieurs temps forts nationaux (Journées européennes du patrimoine, Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Festival Avignon, etc.).



Un nouveau système informatique de gestion

Le système d'information documentaire de la BU est devenu obsolète. Utilisé depuis 20 ans, il sera prochainement remplacé par un nouvel outil plus efficace et personnalisable en fonction des usages. L'objectif de ce projet de réinformatisation est de permettre aux agents de la BU de disposer d'un outil de gestion des activités fiable et ergonomique répondant aux attentes des utilisateurs mais aussi aux nouvelles normes internationales de catalogage et spécifications techniques. Ce nouvel outil devra permettre la gestion des périodiques imprimés et numériques et du prêt des livres numériques, une meilleure visibilité et accessibilité des ressources numériques, une interopérabilité avec les outils et données informatiques utilisés par la BU mais aussi par les autres services de l'établissement. Il proposera également une offre de nouveaux services tels que les suggestions d'acquisition, la possibilité d'émettre des avis ou commentaires, les envois de courriels ou SMS. Des indicateurs, statistiques et tableaux de bord pourront aussi être générés pour mieux connaître les usages et ainsi adapter davantage l'offre de services. À titre d'exemple, actuellement, la BU est en grande partie dépendante de ses fournisseurs pour l'obtention des données de consultations.

PUBLICS & USAGES PAR AN



350 000
entrées (hors Covid)



2 000
usagers
emprunteurs



700
usagers extérieurs
(hors Covid)



100 000
consultations
du site de la BU



250 000
téléchargements
(articles, e-book, VOD)



4 000
usagers formés
à la méthodologie de
la recherche documentaire

LES ESPACES DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE



Maurice Agulhon

4 500 m²
d'espace public
(450 places assises)



Agroparc

400 m²
d'espace public
(80 places assises)



Des enseignants-chercheurs internationaux en résidence

Un programme dédié

Le programme d'invitation en résidence, lancé en 2019 par Avignon Université, accueille des chercheurs et enseignants-chercheurs étrangers de rayonnement international au sein de ses laboratoires. Pour une durée de huit à douze mois, leur mobilité vise à développer des collaborations internationales durables et productives autour des axes prioritaires du projet scientifique de l'établissement, les agrosociétés ou la culture, le patrimoine et les sociétés numériques. Peu d'universités françaises disposent d'un tel programme. Dans un contexte de crise sanitaire ayant fortement limité les déplacements, deux enseignants-chercheurs ont été accueillis dans ce cadre : Jürgen Schmude de l'Université de Munich (2020-2021) et Grégory Mahy de l'Université de Liège (2021-2022). L'objectif fixé par la Commission recherche, qui instruit les dossiers, est de recevoir un enseignant-chercheur par an.

**DEPUIS 2019,
DEUX CHERCHEURS
INTERNATIONAUX
ONT ÉTÉ ACCUEILLIS
AU SEIN DES
LABORATOIRES
ESPACE ET IMBE.**

Candidatures et moyens attribués

Les candidatures sont présentées par un enseignant-chercheur ou chercheur rattaché à un laboratoire d'Avignon Université. La Commission recherche évalue la pertinence du dossier. Pour être validée, la mobilité internationale doit s'intégrer à un projet de recherche ambitieux et collaboratif. Le chercheur sélectionné bénéficie du soutien du point de contact Euraxess de la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation (DARI) pour un accompagnement à l'installation (logement, démarches administratives, etc.). Une fois sur place, il reçoit une bourse de mobilité mensuelle destinée à couvrir ses frais de mobilité et d'installation ainsi que des crédits de recherche pour les coûts spécifiques de son projet de recherche.

Les chercheurs accueillis

Depuis 2019, deux chercheurs internationaux ont été accueillis au sein des laboratoires ESPACE et IMBE. Au terme de leur séjour, plusieurs collaborations s'inscriront dans la durée avec des publications scientifiques internationales cosignées, des co-encadrements de thèses, l'organisation d'évènements ou la coordination de programmes de recherche.

Jürgen Schmude / Université de Munich



L'UMR de géographie ESPACE a accueilli le professeur allemand Jürgen Schmude de septembre 2020 à mai 2021. Titulaire de la chaire de recherche en géographie économique et tourisme de l'Université Ludwig-Maximilians

de Munich, il est aussi président de la Société allemande de recherche sur le tourisme depuis 2015. Ses recherches portent sur les disparités spatiales du tourisme, l'impact du changement climatique sur l'économie touristique et le comportement des touristes, en particulier sur leur choix de destinations et leur perception des questions de sécurité. Ses terrains d'études sont principalement situés en Allemagne, en France et dans la mer des Caraïbes. Dans le cadre de son séjour, il a notamment co-encadré avec Cyrille Genre-Grandpierre, professeur de géographie-aménagement à Avignon Université, l'atelier professionnel en master 2 Géomatique et conduite de projets territoriaux sur les impacts du "non tourisme" en région Sud. Il s'agissait de quantifier et de spatialiser les populations de "non touristes" (c'est-à-dire les personnes qui ne partent pas ou très peu en vacances), d'en connaître les raisons et d'en mesurer les impacts économiques sur les territoires à différentes échelles.

	<p>POINT DE CONTACT EURAXESS</p>
<p>L'université est point de contact Euraxess. À l'initiative de la Commission européenne, ce réseau est destiné à faciliter la mobilité des chercheurs en Europe. Il a pour vocation d'accompagner les chercheurs en mobilité dans leur installation, qu'ils soient ressortissants de l'Union européenne ou d'un pays tiers. À Avignon Université, le point de contact est joignable tout au long des démarches, en français et en anglais.</p> <p>euraxess@avignon-universite.fr</p>	



Photo Marc Dufréne


↑ Les étudiants de master 2 de l'Université de Liège sur le terrain, avec Grégory Mahy (septembre 2021).





Grégory Mahy
/ Université de Liège

L'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE) accueille depuis septembre le professeur Grégory Mahy de l'Université de Liège. Ses recherches portent sur l'ingénierie

écologique appliquée à la restauration des agroécosystèmes. L'objectif de cette mobilité est de renforcer et d'amplifier les actions de collaboration et de valorisation scientifiques amorcées par les écologues de l'IMBE. Sa présence a déjà permis d'accueillir, fin septembre, une promotion de master 2 d'architectes paysagistes et bio-ingénieurs en gestion des forêts et des espaces naturels de Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège. D'autre part, il participe actuellement au co-encadrement de thèses et de masters ainsi qu'à l'organisation d'un colloque international qui devrait avoir lieu à Gembloux (Belgique) en mai prochain, sur les nouveaux écosystèmes et le ré-ensauvagement des espaces naturels. Il travaille également, avec les membres de l'IMBE, à répondre à un appel d'offres européen "Horizon Europe" dont les objectifs sont de mettre en place et d'évaluer des solutions fondées sur la nature pour restaurer des sites industriels et de carrières abandonnés tout en permettant leur ré-ensauvagement dans le cadre des changements climatiques.

	SAVE THE DATE !
17 MARS	13h~14h en présentiel
La biodiversité urbaine : ré-ensauvager la ville ?	
Conférence courte animée par Grégory Mahy dans le cadre des MidiSciences.	
Campus Hannah Arendt - Site centre-ville - salle 2E01	

<p>UN GUIDE D'ACCUEIL POUR LES CHERCHEURS</p> <p>La Direction d'appui à la recherche et à l'innovation (DARI) a édité un guide numérique pour accompagner les chercheurs et doctorants internationaux s'installant à Avignon dès les premières étapes de leur mobilité et tout au long de leur séjour. Il regroupe des informations administratives et pratiques concernant l'université et la ville d'Avignon. Il est disponible sur le site de l'université.</p> <p> univ-avignon.fr / Recherche / Chercheurs / Chercheurs et doctorants internationaux / Guide d'accueil des chercheurs et doctorants internationaux</p>	
---	---



La Direction du patrimoine immobilier

assure le soutien des infrastructures et des services centraux

Sur 72 072 m² de surface bâtie et 11 hectares de foncier, la Direction du patrimoine immobilier (DPI) intervient dans les domaines de la maintenance, du fonctionnement des installations et de la logistique. Elle participe à l'élaboration et au développement de nouveaux projets d'infrastructure dans le cadre de l'évolution et de l'amélioration des deux campus de l'université.

La DPI assure les échanges dans son champ d'action avec le ministère de tutelle, la préfecture, le rectorat, le service départemental d'incendie et de secours, le Grand Avignon, la ville, la région, le département, et avec les acteurs de la construction que sont les entreprises, les bureaux d'étude, les cabinets spécialisés (financement, transition énergétique). Elle comprend 18 agents répartis en six pôles.

Le budget du service était de 4 950 M€ en 2020, hors budget des grands travaux, dont 54% en dépenses d'investissement et 46% en dépenses de fonctionnement.

Pôle direction administration

Ce pôle coordonne les activités de gestion administrative du service (bons de commande, ordres de service, réglementation administrative, etc.), pilote et gère le budget de la direction. Il assure la diffusion de l'information et de la communication au sein de la direction. Il développe et améliore les procédures internes, suit les démarches administratives liées aux travaux des marchés publics, s'occupe des interactions avec les différents services, organise le marché des espaces verts et fait le lien avec les prestataires.

Pôle construction

Ce pôle est assuré par la Direction du patrimoine immobilier dans l'attente du recrutement d'agents conducteurs de travaux. Il est chargé de rédiger et conduire les opérations de grands travaux et participe au développement des nouveaux projets portés par l'université dans le cadre du Contrat d'avenir et du plan France Relance avec, pour les demandes au titre du Contrat d'avenir, la création d'un bâtiment "cœur de site" et d'une nouvelle halle technologique sur le campus Jean-Henri Fabre, ainsi que la rénovation de la bibliothèque universitaire du campus Hannah Arendt. Il réalise et suit la programmation des travaux d'investissement.





↑ Campus Hannah Arendt, site centre-ville



↑ Campus Jean-Henri Fabre, pôle agrosociences

Pôle immobilier

Il joue un rôle actif pour définir la politique immobilière de l'établissement à court et moyen terme au travers du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et du Schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA). Il participe au montage des dossiers préalable aux opérations immobilières et accompagne la préfiguration des futurs Contrats d'avenir. Il assure les études de faisabilité et les études d'opportunité visant à répondre aux objectifs patrimoniaux de l'établissement comme par exemple, l'adaptation des bâtiments aux usages, leur rationalisation et leur intensification dans le patrimoine. Il a, entre autres, la gestion foncière des sites universitaires, la cartographie du patrimoine immobilier, le maintien à jour des données patrimoniales de l'établissement, l'alimentation des outils déployés par la Direction immobilière de l'État (RT/OAD), le développement et la mise en œuvre d'un système d'information patrimonial (SIP).

Le pôle logistique

Il pilote, organise et assure les missions logistiques. En coordination avec les services et composantes, il gère l'entretien des locaux, la mobilité, les approvisionnements (fournitures, photocopieurs, courrier, livraisons, etc.). Le pôle assure également l'accueil et l'organisation logistique des événements accueillis au sein de l'établissement.

Pôle maintenance et exploitation

Le pôle maintenance et exploitation est chargé de réaliser ou de faire réaliser l'ensemble des opérations nécessaires à la mise à disposition des infrastructures (bâtiments, voiries, espaces extérieurs) en bon état de fonctionnement et adaptées aux besoins de l'ensemble des usagers pour la réalisation de leurs activités. Il assure le bon fonctionnement des bâtiments, la maintenance courante préventive et curative. Il maintient en bon état l'existant et assure le suivi de travaux d'aménagement et de gros entretien. Depuis 2019, une antenne du pôle a été créée et assure une permanence sur le campus Jean-Henri Fabre. Il est à noter également l'arrivée d'un nouveau chef de site sur le campus Hannah Arendt et d'un agent supplémentaire pour renforcer les équipes de maintenance.

Pôle performance et transition énergétique

Il est chargé d'améliorer la performance énergétique des bâtiments de l'université afin d'en réduire les consommations, les dépenses et de contribuer à la diminution de l'impact environnemental de l'université tout en développant des projets de transition énergétique. Il suit les contrats d'approvisionnement en énergie, réalise des bilans de consommations, préconise et suit les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments et met en œuvre des opérations de sensibilisation à destination de l'ensemble des utilisateurs.

EN CHIFFRES



4 950 M€
de budget annuel
hors budget
grands travaux
(chiffre 2020)



72 072 M²
de surface bâtie



11 hectares
de foncier

Contacts

Direction du patrimoine immobilier
Campus Hannah Arendt - Bât. Nord - OE25
04 90 16 28 22





Rencontre avec Julien Dardenne, informaticien et expert judiciaire

Julien Dardenne, nouvellement admis ingénieur de recherche, est responsable de l'équipe Application métiers à la Direction opérationnelle des systèmes d'information (DOSI). En parallèle, il exerce en tant qu'expert judiciaire près de la cour d'appel de Nîmes et de la cour administrative d'appel de Marseille.



↑ **Julien Dardenne**, informaticien et expert judiciaire.

Claudie Galnon : *En quoi consistent vos missions ?*

Julien Dardenne : J'encadre quatre ingénieurs au sein de l'équipe Application métiers. Il s'agit d'installer, paramétrer et maintenir en conditions opérationnelles des applications pour les domaines liés à la bibliothèque universitaire, aux finances, à la recherche, aux ressources humaines, à la scolarité et dédiées au pilotage. Nous avons aussi une offre de services web

pour la communauté universitaire. Je suis également conseiller à la Commission de la formation et de la vie universitaire, membre du conseil de l'école doctorale 536 et responsable adjoint de la sécurité des systèmes d'information. En 2021, j'ai intégré le club des experts de la sécurité de l'information et du numérique (CESIN) dont les adhérents sont de grands acteurs du privé et du public, concernés par les questions de cybersécurité des systèmes d'information.

CG : *Y a-t-il des moments charnières entraînant un surplus d'activité ?*

JD : Depuis deux ans, la charge de travail est lourde du fait du changement des systèmes d'information de la Direction des études et de la scolarité, de la DRH, de la mise en place du nouveau catalogue de formation (syllabus) afin d'être conforme aux labels Erasmus+ et au référentiel Qualiopi, de la ré-internalisation du site internet de l'université, en lien avec la Maison de la communication, et des difficultés de recrutement.

CG : *Parallèlement à vos fonctions, vous exercez en tant qu'expert judiciaire en informatique ?*

JD : Ma compagne avocate m'a amené à réaliser que mes compétences techniques étaient recherchées dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Justice. J'ai donc passé un DU Droit de l'expertise judiciaire en 2016 à Avignon Université. La même année, j'ai été admis sur la liste des experts près de la cour d'appel de Nîmes et depuis 2021, auprès de la cour administrative d'appel de Marseille également.

Je suis désigné plusieurs fois par an par les juges. Le temps consacré varie selon la complexité de l'affaire et le nombre de justiciables concernés. Une expertise peut durer six mois à un an. Ce sont les règles de procédure, exigeant une totale impartialité, qui nécessitent le plus de temps sur une expertise. Je dois réunir tous les interlocuteurs et établir un pré-rapport, puis recueillir les observations techniques des justiciables et de leurs avocats. À ce jour, j'ai été principalement désigné comme expert par des tribunaux de commerce, comme dernièrement, pour l'achat d'un système d'étiquettes électroniques dans un commerce disposant d'un système d'information préexistant, des désaccords étant apparus. J'ai aussi assisté un huissier aux Prud'hommes pour une mise sous séquestre d'informations qu'un salarié voulait récupérer pour constituer des preuves en vue de son procès, suite à un licenciement.

JE TROUVE UN RÉEL ÉQUILIBRE EN EXERÇANT CES DEUX ACTIVITÉS.

CG : *Existe-t-il un réseau des experts ?*

JD : Nous sommes cinq experts actifs dans mon domaine pour les tribunaux du ressort de la cour d'appel de Nîmes et autant pour les tribunaux administratifs de Bastia, Marseille, Nice et Toulon. J'adhère à la Compagnie nationale des experts judiciaires (CNEJ) et à la Compagnie des experts judiciaires de la cour d'appel de Nîmes (CEJCAN) afin de mutualiser les moyens et connaissances. Cela nous permet de mettre en commun nos compétences et d'asseoir nos règles déontologiques. La première inscription sur la liste des experts judiciaires près d'une cour d'appel est une accréditation provisoire valable trois ans. Pour une inscription définitive (renouvelable tous les cinq ans), nous devons faire nos preuves et suivre des formations pour renouveler notre demande de maintien. Les demandes font l'objet d'une validation par les magistrats auprès de la cour d'appel concernée, après étude du dossier de chaque candidat et avis du procureur de la République. Cette activité annexe m'enrichit beaucoup car il s'agit de nouveaux domaines métiers. J'apprends continuellement, notamment sur le respect des règles techniques et de savoir-être et savoir-faire. C'est très complémentaire de mes missions au sein de l'université et je trouve un réel équilibre en exerçant ces deux activités.

Contact

julien.dardenne@univ-avignon.fr



Programme Erasmus+ à l'honneur et premières certifications en anglais

La rentrée des étudiants étrangers

Malgré une rentrée sous le signe d'une reprise épidémique, l'université a accueilli une soixantaine de nouveaux étudiants étrangers en janvier (en échange Erasmus ou au service des langues). Afin de favoriser leur intégration, l'équipe de la Maison de l'international a pu leur proposer, dans le respect des consignes sanitaires, une visite guidée de l'établissement ainsi qu'un accompagnement aux démarches administratives et une formation aux outils de la bibliothèque universitaire.

Erasmus+ fête ses 35 ans

Créé par la Commission européenne en 1987, le programme célèbre ses 35 ans en 2022. Pour l'occasion, l'Agence Erasmus+ France a organisé un événement interministériel le 20 janvier dernier, en direct de la Maison de la radio et de la musique à Paris, sous le haut patronage du président de la République. L'objectif de cette journée était de valoriser la diversité des projets et des publics du programme Erasmus+. Elle s'inscrit dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne pour six mois. De janvier à juin 2022, près de 400 événements se tiendront partout en France afin de rendre l'Europe concrète pour les citoyens et de promouvoir l'image, la culture et le patrimoine français en Europe. Avignon Université organisera le Joli mois de mai de l'Europe en mai prochain.

[\(Re\)voir l'évènement](#)

Mobilité des personnels en Europe

L'appel à candidatures concernant la mobilité des personnels sera diffusé en mars pour des départs entre avril et juillet. Pour rappel, les personnels administratifs, techniques et enseignants peuvent partir en mobilité pour se former dans une université partenaire (mobilité d'observation ou de formation) ou pour donner des heures d'enseignement (mobilité d'enseignement). D'une durée de cinq jours, ces séjours individuels favorisent l'ouverture professionnelle, la transmission de connaissances et l'acquisition de compétences. La priorité est donnée aux personnels qui effectuent une première mobilité à l'étranger. Les dossiers seront examinés par une commission.

sri@univ-avignon.fr



↑ Exposition de témoignages Erasmus lors des Erasmus Days à Avignon Université (octobre 2021).

Certification en anglais

À partir de cette année, les étudiants inscrits en 3^e année de licence, licence professionnelle en formation initiale et préparant un BUT devront obligatoirement passer une certification en langue anglaise pour obtenir leur diplôme. Cette prestation se déroulera en ligne sur des créneaux au choix de l'étudiant entre fin janvier et mi-mai 2022. Les dates banalisées pour la certification dans le calendrier pédagogique sont uniquement réservées aux personnes en situation de handicap qui devront bénéficier d'une session en présentiel. Cette mesure a pour objectif de permettre aux étudiants de valoriser leurs compétences linguistiques pour favoriser leur insertion professionnelle. Avignon Université a contracté un marché public avec l'organisme PeopleCert.

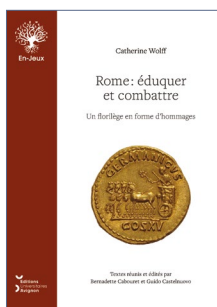


À découvrir aux Éditions Universitaires d'Avignon

Publications numériques

Après la collection *Entre-Vues* en 2019, c'est au tour de la collection *En-Jeux* d'être présente sur OpenEdition Books. Cette plateforme rassemble plus de 10 000 livres en sciences humaines et sociales de plus de 110 éditeurs dont les deux tiers sont accessibles en libre accès. Les Éditions Universitaires d'Avignon ont fait le choix de diffuser un grand nombre de leurs publications de manière libre et gratuite, y compris pour les nouveautés. Pour bénéficier des formats détachables (PDF et ePub), il est possible de s'adresser à sa bibliothèque universitaire si elle est abonnée ou de se rendre sur les plateformes de vente en ligne.

Toujours dans une logique d'offrir un accès ouvert aux ouvrages, les EUA ont récemment publié sur leur *Carnet de recherche* onze textes issus du colloque tenu en 2019 à Avignon Université, *80 ans après "La Retirada" (1939-2019). L'exil républicain espagnol en France : théâtre, culture et engagement*. Le choix d'une publication nativement numérique, accessible facilement et gratuitement en ligne, donne une visibilité immédiate aux écrits scientifiques et facilite grandement leur circulation. Plus de 20 000 visiteurs ont consulté le *Carnet de recherche* des EUA en 2021. Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la dynamique de la science ouverte qui prévoit la diffusion sans entrave des publications et des données de la recherche.



Rome : éduquer et combattre. Un florilège en forme d'hommages

Par Catherine Wolff

Qui ne connaît les incroyables succès de l'armée romaine ? Or, qui dit armée dit soldat, qui pense soldat pense éducation, formation, recrutement, vie quotidienne. Ce livre nous révèle la face cachée de l'éducation romaine à la guerre, de l'enfance au voyage, du brigandage au métier de soldat, y compris dans les lendemains de défaite.

Collection En-Jeux
À paraître le 10 février 2022
ISBN 978-2-35768-147-7
360 p./ 22 €

Rendez-vous sur OpenEdition Books et le Carnet de recherche :

books.openedition.org/eua

eua.hypotheses.org



À VOS AGENDAS *

31 JANV ~ 1^{er} AVRIL

Salon virtuel sur la formation tout au long de la vie
sftlv.univ-avignon.fr

4 & 12 MARS

Journées des anciens aux départements Statistique et informatique décisionnelle et Génie biologique
Institut universitaire de technologie

5 MARS 9h~17h

1^{re} édition du Forum des études supérieures
Présentation des formations supérieures du territoire
Campus Hannah Arendt

11 MARS Événement virtuel

Business Game (jeu concours de gestion d'entreprise)

17 MARS ~ 29 MAI

10^e édition du Printemps Anglophone
www.printempsanglophone.org

30 MARS

Campus Sonore à l'Opéra Grand Avignon

4~6 AVRIL

Les journées art & culture
dans l'enseignement supérieur (JACES)
www.journees-arts-culture-sup.fr

Les conférences MidiSciences 13h~14h

24 FÉV

Saisir et se saisir de l'Open Data de la commande publique par Pierre-Henri Morand

3 MARS

Le patrimoine océanien ici et ailleurs : circulations, absence et distance par Marion Bertin

10 MARS

Théâtre & réalité virtuelle (VR) : naissance d'un nouveau genre par Cyrielle Garson

17 MARS

Biodiversité urbaine : Ré-ensauvager la ville ?
par Grégory Mahy

24 MARS

Au-delà de la compétition, concilier apiculture et conservation des abeilles sauvages
par Léo Mouillard Lampe

31 MARS

Le jet lag des laitues - Un nouveau levier pour l'agriculture verticale ? par Cédric Dresch

Rendez-vous sur le site univ-avignon.fr
pour plus d'informations.

* Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

FORUM DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

1^{re} édition

BAC → BAC+8

70 établissements

140 stands

à AVIGNON UNIVERSITÉ
Campus Hannah Arendt

Samedi 9h → 17h

**5 MARS
2022**



Lycéens

Étudiants

Adultes en reprise d'études

Sur inscription



Avec le concours
du Programme
d'investissements d'avenir



UNIV-AVIGNON.FR



Se distinguer

Innover

Agir

Rayonner

*Aller au-delà
des possibles*



Campus Hannah Arendt

Site centre-ville
74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon cedex 1

Site Chabran
1 avenue de Saint Jean
84000 Avignon

Campus Jean-Henri Fabre

UFR Sciences, Technologies, Santé
Pôle agrosciences
301 rue Baruch de Spinoza
84911 Avignon cedex 9
CERI
339 chemin des Meinjaries
84911 Avignon cedex 9

—
IUT - Institut universitaire
de technologie d'Avignon
337 chemin des Meinjaries
84911 Avignon cedex 9

#Avignonuniversité

